

---

---

**N° 95-0378 - Urbanisme, habitat et développement social + finances et programmation - Meyzieu - Quartier des Plantées - Réaménagement des espaces extérieurs du centre commercial - Participation financière versée à la Ville - Département développement urbain - Direction des projets urbains - Développement social urbain -**

---

---

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 7 décembre 1995, par lequel monsieur le président :

**A. Expose ce qui suit :**

Dans le cadre des opérations de développement social urbain du quartier des Plantées à Meyzieu, en accompagnement de la réhabilitation des locaux commerciaux décidée par le conseil syndical secondaire de copropriété le 10 octobre 1995, il est prévu de réaménager les espaces extérieurs du centre commercial.

Cette opération sous la maîtrise d'ouvrage de la commune de Meyzieu permettra de redonner de la qualité et une fonctionnalité satisfaisante au centre commercial en portant notamment sur :

- l'assainissement complet des espaces extérieurs aujourd'hui inondés régulièrement ;
- le traitement paysager du chemin départemental 517 pour impulser un traitement du type "avenue urbaine" sur la double façade de la voie et de la future entrée de ville (rond-point de la halle des fêtes) ;
- la création d'une voie publique communautaire au sud du centre commercial entre les deux voies communautaires des Plantées et Hector Berlioz permettant la desserte du quartier et l'accès au parc de stationnement de l'enseigne Europa Discount ;
- le réaménagement des abords du centre commercial avec la création d'une placette arborée au centre ;
- le réaménagement du parc de stationnement sud paysager pour la desserte et l'accessibilité du centre commercial de quartier.

Le coût global des réaménagements est évalué à 8 022 096 F TTC. La Communauté urbaine est sollicitée pour participer à cette opération à hauteur de 2 611 000 F TTC. Le plan de financement serait alors le suivant :

- Etat	1 300 000 F
- Région	900 000 F
- Communauté urbaine	2 611 000 F
- commune de Meyzieu	2 611 096 F
- autre financement	600 000 F

**B. Propose,** compte tenu de ces éléments, d'approuver l'opération de requalification des espaces extérieurs du centre commercial des Plantées à Meyzieu, de l'autoriser à verser, à la commune de Meyzieu, la somme de 2 611 000 F TTC et à signer la convention de participation financière afférente, enfin de fixer l'imputation de la dépense ;

Vu le présent dossier ;

Vu la décision du conseil syndical secondaire de copropriété du 10 octobre 1995 ;

Oùï l'avis de ses commissions urbanisme, habitat et développement social et finances et programmation ;

**DELIBERE**

**1° - Approuve** l'opération de requalification des espaces extérieurs du centre commercial des Plantées à Meyzieu.

**2° - Autorise** monsieur le président à verser, à la commune de Meyzieu, la somme de 2 611 000 F TTC et à signer la convention de participation financière afférente.

**3° - La dépense** sera prélevée sur le budget principal de la Communauté urbaine - exercices 1996 et suivants - sous-chapitre 912-86 - article 130 - dossier n° 1 339-95.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,